



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 71006

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les gardes des médecins généralistes pendant la période estivale. Pendant cette période, les services d'urgence des hôpitaux sont encombrés de patients souffrant de pathologies bénignes, faute d'avoir trouvé un cabinet médical ouvert. Dans l'intérêt des patients et du personnel hospitalier, il me paraît indispensable de faire en sorte qu'un minimum de cabinets médicaux soient ouverts. De plus, en été, une plus grande disponibilité de médecins généralistes privés pourrait permettre une meilleure prise en charge des personnes âgées. Il lui demande donc s'il envisage de prendre des mesures qui permettraient une meilleure organisation des gardes d'été et des jours fériés en médecine générale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71006

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2005, page 7319